

**Localisation**

L'ancienne voie ferrée de la ligne 88a relie Tournai à Orchies (France). Entre Tournai et Rumes, la ligne 88a permet de relier la gare de Tournai au centre de Rumes, via un ensemble de pôles d'intérêt naturel, patrimonial, touristique et de mobilité. Il s'agit d'un tronçon de 12 kilomètres.

**Enjeux**

L'aménagement de cet itinéraire permet une jonction entre la ligne de RAVeL n°1, longeant le Fleuve de L'Escaut, et potentiellement vers la France (vers Bachy et vers Orchies). Le RAVeL, aménagé sur cette ligne 88a serait un vecteur de développement du territoire, offrant à la fois un potentiel touristique et un potentiel utilitaire. Ceci renforcera la dynamique territoriale et contribuera également à donner une autre image ce secteur frontalier.

**Méthodologie**

Afin de déterminer la pertinence d'utiliser l'ancien tracé ou une alternative, la méthodologie employée est celle de l'évaluation multicritères. Celle-ci repose sur une comparaison des alternatives par rapport au tracé des liaisons principales, du moins dans le cas où cette dernière peut encore être localisée.

Cette manière de procéder impose de mettre en évidence, pour toutes les alternatives, tous les apports induits par rapport à un « substrat » identique qu'est le tracé initial.

Le rapport de la phase 1 comporte tous éléments d'analyse pertinents de la situation actuelle du tracé et met donc le plus rigoureusement possible « à nu » les problèmes qui se posent actuellement.

- Pour chaque proposition d'itinéraire, 4 paramètres d'évaluation ont été pris en compte :
- Les caractéristiques générales de l'itinéraire
  - La potentialité de l'itinéraire
  - L'intégration de l'itinéraire dans son espace
  - Le coût

Enfin, la synthèse permet de prendre une décision concernant l'itinéraire qui ne doit pas être prise simplement en effectuant une sommation des cotes. L'objectif de l'étude est la faisabilité d'un RAVeL, pour lequel le poids de la considération d'itinéraire autonome, accessible au plus grand nombre, et parcourable par un public familial et des personnes à mobilité réduite, doit être fondamentalement plus important que pour un itinéraire cyclable utilitaire.

